

Les BTS de l'enseignement agricole



BTSA Production horticole (PH)

À savoir

Le technicien supérieur horticole peut exercer en tant que chef d'exploitation ou responsable de culture, chef d'équipe, conducteur de travaux, dans une exploitation horticole. Il peut aussi être conseiller ou technicien d'expérimentation dans des structures de conseil et de développement.

Sa formation le prépare à la gestion d'une exploitation horticole, de la mise en oeuvre de productions en pleine terre ou sous abri à la mise en marché. Pour la conduite des cultures, il sait choisir les variétés adaptées, prendre en compte l'état du sol, établir un calendrier de cultures et prévoir les besoins en main d'oeuvre et en matériel. L'ensemble de ses connaissances doivent lui permettre faire de bons choix technico-économiques tenant compte aussi du respect de l'environnement.

Les attendus de "Parcoursup"

- S'intéresser au végétal et à l'agroécologie en lien avec les enjeux sociétaux et environnementaux.
- S'intéresser aux processus biologiques, écologiques et techniques en relation avec le fonctionnement des sols, les végétaux et de la biodiversité.
- Disposer de compétences scientifiques pour interpréter et exploiter des données obtenues et ainsi produire des références technico-économiques dans un contexte donné.
- Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire un processus, un système, une stratégie, une solution.
- Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie.
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter.
- Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe.

Les admissions

Le BTSA production horticole est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac pro conduite des productions horticoles ou aménagements paysagers, bac STAV, autre bac technologique, bac général.

Accès sur dossier, via Parcoursup.

Les poursuites d'études

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Un bon dossier permet de poursuivre ses études, en particulier en licence professionnelle.

Les diplômés peuvent également se spécialiser dans leur domaine ou compléter leur formation en préparant un autre BTSA en an (exemple : BTSA technico-commercial jardin et végétaux d'ornement).

Les meilleurs étudiants peuvent aussi suivre une classe préparatoire et présenter les concours agronomiques des écoles publiques d'ingénieurs. Il existe un concours spécifique permettant de préparer le cursus ingénieur par la voie de l'apprentissage dans certaines écoles agronomiques. Les diplômés peuvent également intégrer une école d'ingénieur privée.

